

Soutien Nouvelles déchettes

En 2004, le SYCTOM a recensé une vingtaine de projets de déchetteries dans les collectivités membres.

Afin d'encourager la création d'un réseau de proximité favorisant l'apport volontaire, le SYCTOM a voté le principe d'une subvention spécifique de 15% du montant HT de la construction d'une déchetterie, s'ajoutant à la subvention d'un même montant de la région dans le cadre du contrat Terres Vives. Gennevilliers, la communauté d'agglomération de Plaine Commune et le SEAPFA en ont bénéficié pour un montant de 191 943 euros.

Communes À vos cabas !



Dans un objectif de réduction des déchets à la source et de sensibilisation des habitants, diverses communes adhérentes favorisent la suppression des sacs de caisse en plastique à usage unique en offrant aux habitants et aux commerçants des cabas réutilisables. À Gennevilliers et à Paris, la distribution s'effectue sur les marchés ; à Saint-Mandé, des cabas ont été diffusés à tous les foyers (dans les boîtes aux lettres). Le SYCTOM encourage ces initiatives par une aide à l'achat des cabas, à hauteur de 0,20 euro l'unité.

Rotterdam Une carte de fidélisation pour consommateur éco-responsable

Comment stimuler l'utilisation des transports publics, encourager au tri des déchets et à l'usage d'emballages réutilisables et accroître la demande de produits durables ? La mairie de Rotterdam (Pays-Bas) a décidé de répondre à la question en testant le principe d'une carte de consommation éco-responsable.

Un fonctionnement simple

Baptisée NU («maintenant» en néerlandais), cette carte électronique fonctionne selon le même principe que les cartes de fidélisation classiques. Le détenteur de la carte NU bénéficie de points, dès lors qu'il choisit d'acheter des produits durables disponibles dans les magasins participant à l'opération. Référencés sur une liste verte labellisée NU, ces produits sont soit dotés d'un éco-label, ou bien pauvres en emballages, ou encore faibles consommateurs d'énergie... Des points peuvent être également acquis lors de passages dans des déchetteries. Ces points épargnés jouent le rôle de «bons d'achat durable», qui peuvent ensuite être échangés contre des produits ou services éco-responsables dans tout lieu participant à l'opération : billet de transports publics, location de vélo, accès à un service culturel ou de loisirs, services de réparation.

Une gratification immédiate

Cette opération vise à modifier le comportement de la grande majorité de la population, qui, tout en étant sensible aux préoccupations environnementales,



Une opération pilote qui devrait s'étendre à tous les Pays-Bas.

ne se considère pas directement impliquée dans son quotidien. D'où cette approche pragmatique, très en phase avec les habitudes du consommateur (moyen), qui a le mérite de le récompenser immédiatement de son achat responsable, puisque les points NU sont enregistrés sur sa carte lors du passage en caisse.

Une expérience pilote

Un an après son lancement à Rotterdam (6 millions d'habitants), on recensait 11 000 ménages

détenteurs de carte NU, ainsi que la participation locale de plus de 100 magasins. Réalisée entre mai 2002 et décembre 2003, cette expérience a été soutenue par la banque coopérative Rabobank et l'agence de développement Stichting Points (anciennement Barataria), et sponsorisée par le programme LIFE de la Commission européenne. D'après les porteurs du projet, cette expérience devrait être élargie à tous les Pays-Bas. Plus d'infos : www.nuspaarpas.nl

“Une carte de fidélité qui récompense de façon immédiate le consommateur pour son achat responsable”